

# TOURNOI DU RHONE

## Cercle d'Escrime Gleizé Beaujolais



### ➤ Horaires :

#### **SAMEDI 21 MARS 2020**

---

OUVERTURE DE LA SALLE : 12h00

Tournoi **Sabre M-11**

APPEL: 13h00                      SCRATCH: 13h15                      DEBUT: 13h30

Tournoi **Fleuret et Sabre M-9**

APPEL: 14h00                      SCRATCH: 14h15                      DEBUT: 14h30

#### **DIMANCHE 22 MARS 2020**

---

OUVERTURE DE LA SALLE: 8h00

Compétition **Epée seniors**

APPEL: 9h00                      SCRATCH: 9h15                      DEBUT: 9h30

Tournoi **Epée vétérans**

APPEL: 10h00                      SCRATCH: 10h15                      DEBUT: 10h30

### ➤ Lieu :

#### **COMPLEXE SPORTIF « Saint Roch »**

---

Rue des Peupliers  
69400 GLEIZE



Contacts le week-end de l'épreuve : 06 85 08 42 66

Contact avant la compétition : 04.74.09.14.61 (Salle d'Armes)

@ : [escrimegleize@hotmail.fr](mailto:escrimegleize@hotmail.fr) & site web : <http://escrimegleize.fr/>

➤ **Formules :**

- M-9 et M-11 un tour de poule sans élimination, puis tableau. Toutes les places seront tirées.
- Vétérans et séniors un tour de poule sans élimination, puis tableau.

➤ **Arbitrage :** M-9 et M-11 : un arbitre pour 4 tireurs.

Séniors Vétérans épée : un arbitre pour 4 tireurs.

➤ **Normes :** Cf. Règlement FFE

➤ **Récompenses :**

- Séniors et Vétérans : Les 4 premiers seront récompensés par une médaille et une bouteille de vin.
- M-9 et M-11 : Les 4 premiers seront récompensés par une médaille et la Bande dessinée « Un pour tous » de Fabien Dalmasso, sur l'histoire de la jeunesse des Mousquetaires.

➤ **Engagements :**

Les engagements se font exclusivement sur le site de la FFE avant le **MERCREDI 18 MARS à 23h59.**

- Les droits d'engagements sont fixés à 10 euros pour les M-9 et M-11
- Les droits d'engagement sont fixés à 10 euros pour les séniors et vétérans

Licence 2019-2020 validée.

En cas d'absence d'un tireur d'un club engagé à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008).

➤ **Stands :** un stand Escrime Diffusion sera sur place durant tout le week-end.

➤ **Buvette :** Une buvette fonctionnera tout au long du week-end.

